

LA VIE SCOLAIRE



DEPUIS LA FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS, les CPE ont dû travailler autrement, avec les élèves, les familles et l'ensemble des personnels. Ils ont su s'adapter à une situation inédite venue bousculer leur métier et interroger posture et gestes professionnels.

Face aux défis de la crise sanitaire, le rôle des CPE

Pourtant le confinement avait bien mal débuté du fait de la cacophonie ministérielle. Comme les autres personnels, les CPE se sont retrouvés en difficulté face aux priorités changeantes du ministre qui ont conforté certains chefs d'établissement à exiger la présence des CPE dans leurs établissements, sans manquer d'inventivité pour

les détourner de leurs missions. Le SNES-FSU est intervenu pour faire cesser ces pressions et dérives.

Un confinement qui atteint l'exercice du métier

Chacun s'est efforcé d'assurer la soi-disant « continuité pédagogique » martelée par le ministre. Mais comment exercer à distance un métier qui repose sur la relation ? Comment concevoir un travail en distanciel et l'exercer sans outils adaptés ? Malgré la pression de l'urgence, les CPE ont su prendre le temps de la réflexion, s'organiser, agir avec sérénité et faire au mieux avec les moyens du bord.

Ce travail à distance a conduit à retravailler, en coordination avec les équipes de professeurs, la relation à l'élève et à sa famille pour maintenir le lien éducatif et pédagogique. Les fondamentaux du métier sont restés les mêmes : être aux côtés des professeurs et de l'ensemble de la communauté éducative. Plus que « pointer une absence numérique », c'est bien faire du lien qui a été la priorité : s'inscrire dans un suivi de l'élève par des contacts téléphoniques ou numériques

afin de rassurer élèves et familles, les accompagner, adapter les quantités et le rythme de travail par une coordination d'équipe renforcée, éviter que le fil ne soit rompu. Pour ce faire, les CPE ont pu s'appuyer aussi sur les AED, si précieux.

Pour autant, l'école à distance ne peut remplir les mêmes objectifs que la classe et la

vie dans l'établissement scolaire. Tous les élèves ne disposent pas du matériel ni de la connexion pour tirer profit du travail des équipes pédagogiques, n'ont pas la même autonomie ni les mêmes facultés d'apprentissage. Les parents ne sont pas des professeurs et ne doivent pas « remplacer l'école ».

Les CPE savent combien l'école est un repère pour beaucoup de jeunes mais aussi combien cette crise sanitaire creuse encore les inégalités. Malgré les efforts des équipes, une part non négligeable d'élèves ne donne plus signe de vie, notamment en lycée professionnel et en zone d'éducation prioritaire : le risque d'exacerbation des tensions intrafamiliales engage les CPE à trouver les moyens de rester des interlocuteurs recours pour les élèves en danger en lien avec les personnels médico-sociaux (maltraitance, mineur isolé, primo arrivant, jeune relevant de la sauvegarde à l'enfance...).

Les CPE ont été également nombreux en collège à se porter volontaires pour encadrer les enfants des personnels soignants au plus fort de la pandémie.

Construire la reprise en équipe pluriprofessionnelle

La réouverture des établissements, même progressive, soulève des questions très concrètes. Elle met en lumière les enjeux sanitaire, organisationnel, éducatif et pédagogique. Le défi est de taille pour les espaces vie scolaire : demi-pension, sanitaires, couloirs, cour de récréation, salle FSE et maison des lycéens, internat (enjeu majeur de la reprise), bureau d'accueil des élèves... Idem pour la gestion des flux et des personnels, les entrées et sorties d'établissements, les transports scolaires...

L'impératif de santé et de sécurité est un préalable à tout retour dans les établissements. Loin d'exempter l'institution de ses responsabilités, les CPE entendent penser en équipe les conditions d'accueil.

Définir collectivement des objectifs à cette reprise, organiser la prise en charge (éducative, sociale, psychologique, médicale, sanitaire) des élèves sont des impératifs.

PAROLE D'AED

En totale incohérence avec les consignes nationales et les ordres de la hiérarchie mon chef d'établissement a fait partie de ceux qui ont jugé indispensable de faire déplacer les assistants d'éducation pour effectuer des permanences chacun leur tour, sans que les missions ne soient clairement définies. Je m'étonne encore d'avoir été l'une des seules à refuser de me plier à cette injonction contradictoire dans mon lycée et du manque de compréhension dont a fait preuve la direction. Que intérêt, dans un tel contexte, de mettre le personnel dans une situation très inconfortable et de faire peser une pression inutile sur les individus et les équipes dans un moment où l'on a déjà choisi de faire régner la peur, suite à la déclaration de guerre de E. Macron :

À la veille de la « rentrée », je ne peux que m'inquiéter de ce qui point derrière tout ce raffut. L'assistant d'éducation est à révérence sous-payé, bien souvent peu considéré et ses missions sont parfois méconnues du chef d'établissement lui-même (sans parler de notre cher ministre qui semble avoir tout juste découvert notre existence).

Alors même que le sens de sa vie, comme celui de bien d'autres salariés précaires, ne repose pas sur le travail, et que tout ce à quoi il aspire s'écroule, faudrait-il qu'il sacrifie ce qui lui donne envie de vivre, ses projets, sa vie sociale, ses rêves, pour obéir à ce qui s'apparente de près ou de loin à la devise « travail - famille (très réduite) - patrie » ?

Personne ne sortira de cette crise comme il y est entré et la rentrée de septembre se construira dès aujourd'hui. Pour les CPE, le suivi éducatif des élèves reste la mission prioritaire, notamment pour ceux qui auront

été les plus fragilisés. Cette crise sanitaire et économique doit être l'occasion de moyens supplémentaires en CPE, AED, personnels médico-sociaux, dans le cadre d'un plan de relance pour la rentrée 2020. ■

Trois questions à...



Pascale Balestrat, CPE au lycée Marcelin Berthelot de Châtellerauld (86)

L'US Mag : Dans la situation particulière de « personnel logé par NAS (nécessité absolue de service) », quelles ont été les premières priorités de CPE ?

Pascale Balestrat : À partir du 17 mars, ma fonction de CPE a complètement changé. Le chef d'établissement était présent ainsi que les personnels logés. Nous avons d'abord convenu de mettre en place des permanences téléphoniques par roulement pour que parents, élèves et personnels puissent joindre le lycée. Les enseignants ont été informés qu'ils pouvaient me solliciter pour que j'appelle les élèves qui ne rendraient pas les travaux demandés ou leurs parents, afin de les soulager d'une partie de leur suivi pour le moins fastidieux.

Les enseignants m'ont signalé de nombreux élèves peu « connectés » ou en difficulté à l'être et mes journées ont été bien remplies : mails, appels, messages, rappels, réponses, trace des échanges dans l'onglet « vie scolaire-mémo » de Pronote et aides apportées aux élèves et aux enseignants.

L'US Mag : Quelles sont les difficultés que tu as pu relever ?

P. B. : Au début, les problèmes des élèves étaient techniques : connexion, encombrement, codes. Lors de mes appels, j'ai cherché à maintenir le lien dans une relation de confiance, en demandant s'ils avaient des soucis d'ordre matériel ou organisationnel, même si, les connaissant bien, je savais que certains, déjà peu motivés en présentiel ne faisaient sans doute pas tous les efforts pour travailler à distance. Certains travaillaient en fait avec leur téléphone et ne s'en sortaient pas. Nous avons prêté autant d'ordinateurs que demandés, avec l'accord de la Région, mais je reste persuadée que nous n'avons pas eu connaissance de tous les besoins. Pour les quelques élèves sans connexion internet (ou avec un forfait très limité), il a été nécessaire de récupérer et imprimer tous les cours pour les remettre aux familles sur rendez-vous. Ce travail est très chronophage, et je n'ose imaginer ce qu'il a pu représenter pour les collègues dans les zones peu connectées. J'ai dû rassurer plusieurs parents, submergés par la double journée de télétravail pour eux et d'école à domicile pour leurs enfants.

Au fil du temps, les enseignants, vivant eux-mêmes ces situations, ont d'ailleurs réduit leurs signalements, mesurant les difficultés d'ordre familial que la pression mise sur les élèves pouvait engendrer.

J'ai travaillé avec l'infirmière pour appeler des élèves qu'elle savait fragiles, avec l'assistante sociale pour lui demander des conseils quant aux situations qu'elle suivait avant la fermeture du lycée. Toutes les deux sont très inquiètes de l'impact de cet enfermement pour des enfants qui subissaient déjà des carences éducatives, voire des violences physiques ou psychologiques.

L'US Mag : Quel premier bilan en tires-tu et quelles réflexions pour la suite ?

P. B. : J'espère que les tenants du tout numérique et les fétichistes de la technologie auront mis un peu d'eau dans leur vin ! Si certains se sont fait plaisir à expérimenter de nombreux supports ou autres plates-formes d'enseignement à distance, ils ont bien été obligés de constater qu'en visioconférence ils ne touchaient parfois qu'un tiers de la classe et que les élèves étaient perdus avec les outils différents utilisés d'un professeur à l'autre. Le positif sera peut-être la prise de conscience par les parents et les élèves de la nécessité de l'école, de la précarité d'internet et de l'aide indispensable qu'apporte l'enseignant. En tant que CPE, pendant ce temps particulier, j'ai pu constater combien des élèves plus ou moins décrocheurs, avec qui je pouvais avoir auparavant des relations parfois houleuses, étaient touchés par mes appels et me remerciaient de ne pas les laisser tomber. Ce sont surtout ces élèves-là avec qui j'ai été en contact.

On ne mesure pas à quel point cette période aura creusé les écarts, non seulement dans les apprentissages, mais dans l'équilibre et l'épanouissement personnel des élèves. Je récite le chiffre des 5 à 8 % de « perdus de vue », balancé par le ministre et repris à l'envi par les journalistes. Et ça veut dire quoi « perdu » ? Il y a des élèves que j'ai pu joindre plusieurs fois et ce n'est pas pour ça, hélas, qu'ils ont rattrapé. Je suis très inquiète quant à la rentrée de septembre. Sur le plan sanitaire rien n'aura changé, or il est important que les élèves reviennent à l'école. Quels moyens pour compenser l'absence d'un trimestre pour les plus fragiles ?

Rubrique réalisée par Olivier Ralay